

REGLEMENT PARTICULIER

Tournoi de Badminton de la « Rentr& des Class » 2018 Au gymnase Julien Absalon à Heillecourt (54)

Samedi 22 / Dimanche 23 Septembre 2018

1. Le tournoi **2018** du tournoi dit de la « **Rentr& des Class** » se déroulera selon les règles de la B.W.F. et de la F.F.BaD.
2. Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Le Juge-Arbitre est en droit de sanctionner et/ou disqualifier partiellement ou totalement tout participant qui ne respecterait pas un point de ce règlement particulier.
3. Tous les participants au tournoi, dans leur fonction respective, s'engage à respecter le code de conduite des joueurs et le code de conduite des entraîneurs, des officiels d'équipe et des officiels techniques.
4. Les séries proposées seront **des groupes homogènes de 8 à 16 joueurs (ou équipes) minimum en simple, et 4 en double, en fonction des cph des joueurs inscrits** les seniors. Le Comité d'Organisation, en accord avec le Juge-Arbitre, se réserve le droit de fusionner deux séries si le nombre de joueurs d'une série est insuffisant. Depuis le 01/09/2014, les minimes, cadets et juniors sont autorisés à s'inscrire dans les tableaux seniors selon leur classement, sans demande de surclassement dans leur licence. Concernant les minimes et cadets, il est demandé aux parents d'établir une autorisation spéciale pour confirmer l'inscription.
5. Le Juge-Arbitre, désigné par le Comité d'Organisation, est indiqué dans la fiche Poona du tournoi. Ses décisions sont sans appel. Pas de juge-Arbitre adjoint. Tout participant doit être en règle avec sa Fédération de Badminton et doit être en possession de sa licence et de son certificat médical.
7. Une tenue de Badminton, conforme aux circulaires de la F.F.BaD., est exigée sur les terrains.
8. Les disciplines suivantes seront proposées : SH, SD, DH, DD pour les seniors
-Samedi : début et fin des SH / SD
-Dimanche : Début et fin des tableaux de DH /DD + tableau SH Jeunes
9. Les droits d'engagement sont de :
- **13 Euros** pour 1 tableau de simple et par joueur dans les tableaux Jeunes (Minime)
- **16 Euros** pour 1 tableau de simple et par joueur senior, et **20 euros** pour 2.
10. Le nombre d'inscrit est limité à **180** participants.

11. Tout joueur devra se faire pointer à la table de pointage à son arrivée et au moins **30 minutes** avant le début du tournoi.

12. Les joueurs disposent de **3 minutes** d'échauffement à partir de l'appel de leur match.

13. Le temps minimum de repos entre deux matchs consécutifs est fixé à **20 minutes**, quelle que soit la discipline. Il pourra être réduit avec l'accord express du joueur. Le Juge-Arbitre peut accorder un repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable.

14. L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation de l'échéancier. Cependant, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge-Arbitre pour le bon déroulement du tournoi.

15. Tout joueur désirant s'absenter pendant le déroulement du tournoi, quelle qu'en soit la raison et/ou la durée, devra en informer la table de marque et le Juge-Arbitre afin d'obtenir l'accord de ce dernier. Par ailleurs, il devra revenir à l'heure fixée par le Juge-Arbitre (au minimum une heure avant l'horaire prévisionnel de son prochain match).

16. La compétition se déroulera en auto-arbitrage jusqu'aux finales. Les finales et demi-finales seront arbitrées.

Cependant, à la demande d'un joueur auprès de la table de marque, un Arbitre pourra être désigné par le Juge-Arbitre, à tout moment du tournoi.

17. Les volants officiels sont le Wilson Tour 100" pour toutes les autres séries. Les volants sont à la charge des joueurs (partage équitable). En cas de litige, les volants officiels seront en vente dans la salle, autant que faire se peut - à défaut un volant homologué sera désigné par le JA en fonction du stock sur le stand partenaire.

18. Tout volant touchant le plafond sera déclaré LET au service dans la limite de 3 essais consécutifs et déclaré "faute" au cours du jeu. Tout volant touchant un élément suspendu sera déclaré "let" au cours du jeu.

19. Tout joueur ayant pris des médicaments contenant des substances interdites par les Instances Sportives Internationales devra le signaler au Juge-Arbitre dès son arrivée et justifier leurs usages par une ordonnance médicale.

20. Tous les téléphones mobiles devront être éteints ou en mode "silencieux" aux abords des terrains hormis celui du Juge-Arbitre et de ses adjoints.

21. Le Comité d'Organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de pertes durant toute la durée du tournoi et compte sur l'appui de tous pour que le tournoi se déroule agréablement et dans le respect des lieux qui vous accueillent et de tous les participants.

22. Tout participant au tournoi se doit de respecter, dans leur intégralité, l'ensemble des articles inscrits dans le Code de Conduite des Joueurs adopté par la FFBAD. Toute violation de ce Code pourra générer la mise en place d'une action disciplinaire à l'encontre du joueur auteur de celle-ci.

23. Les groupes homogènes seront constitués en fonction du CPPPH, sur un classement des joueurs à J-7 (15 Septembre 2018).

24. Modalités de sorties de poules, les règles suivantes s'appliqueront :

- prioritairement les 1^{er} de poule seront exonérées de pré-tour si possible
- prioritairement les 1^{er} de poules rencontreront des 2^{sd} de poules

En cas d'égalité de victoires en poules, les joueurs seront départagés :

- Entre 3 joueurs : au set average en 1^{ère} intention, puis au point average si besoin, en cas d'égalité de set
- Entre 2 joueurs : sur le match qui aura opposé les 2 joueurs à égalité de victoires

25. Annulation /forfait. Tout forfait volontaire, après tirage au sort devra être justifié le jour de la compétition, auprès du Juge Arbitre. Ce dernier sera le seul juge du caractère du forfait.

Au cas où le justificatif ne serait pas fournis le jour même, le forfait volontaire devra être justifié au responsable régional en charge du suivi des forfaits, dans un délai de 5 jours suivant la date du forfait. La justification devra se faire par courrier, envoyé à :

la ligue Grand Est de badminton - 13 rue Jean Moulin 54510 Tomblaine.

Après le tournoi, la justification du forfait pourra également se faire par courriel à l'adresse du JA qui fera suivre à la ligue: deborah.hannequin@badmintongrandest.com. Cette justification devra être accompagnée de toutes les pièces justifiant le forfait (certificat médical, attestation de réquisition professionnelle, convocation à un stage, une sélection fédérale, ...).

Conformément au règlement général des compétitions (RGC) dans sont article 3.1.5, les droits de participation ne feront l'objet d'un remboursement que si le forfait est dûment justifié, dans les délais, ou auprès du JA, avant le 1^{er} match joué, s'il s'agit du jour de la compétition.